

AGIR POUR SA VI(LL)E

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

QUIMPER

quimper.bzh



Présentation du PADD

Réunion publique

Mercredi 3 juin 2015 – 18h00

C'est quoi un PLU ?

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

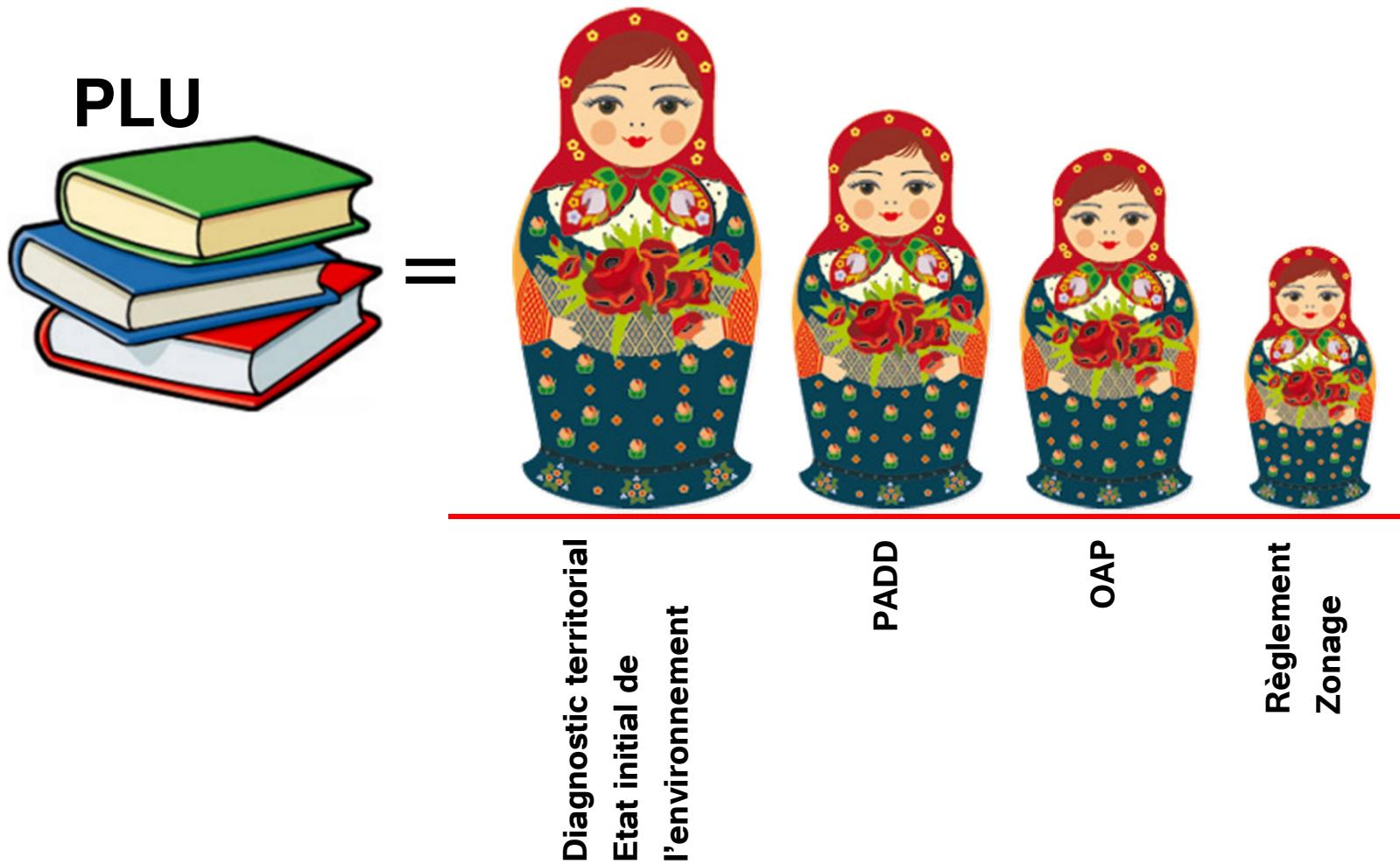
PLU



- ▶ Principal document d'urbanisme de planification (+15 ans) de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal
- ▶ Régi par les dispositions du Code de l'urbanisme, essentiellement aux articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants
- ▶ Valeur juridique opposable aux tiers
- ▶ Socle législatif important national ET supra-communal : lois SRU, Grenelles et ALUR pour les principales + Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) + Programme Local de L'Habitat (PLH)
- ▶ Habitat, gestion de l'espace agricole, gestion de l'environnement, zones d'activités industrielles et commerciales, pôle de centralité, transports, etc...
= Approche systémique et transversale du territoire = DD

Une construction par étape

4 étapes majeures et incontournables



Une construction par étape

1- Le diagnostic territorial



- ▶ Evolution de la population
- ▶ Tissu économique (agriculture, industrie...)
- ▶ Diagnostic environnemental (inventaire des ressources naturelles, pollutions, etc)
- ▶ Dynamique urbaine (typologie habitat, formes urbaines...)

Une construction par étape

2- Projet d'aménagement et de développement durables



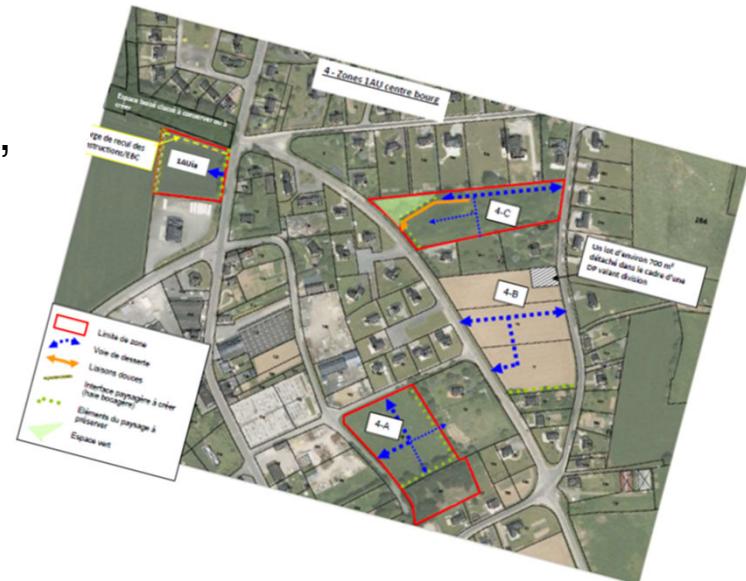
- ▶ Projet du territoire et grandes orientations
- ▶ Projection et vision pour les 15 années à venir

Une construction par étape

3- Orientation d'Aménagement et de Programmation



- ▶ Expose la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire
- ▶ Document graphique comprenant des prescriptions sur l'aménagement, l'habitat, le transport et les déplacements

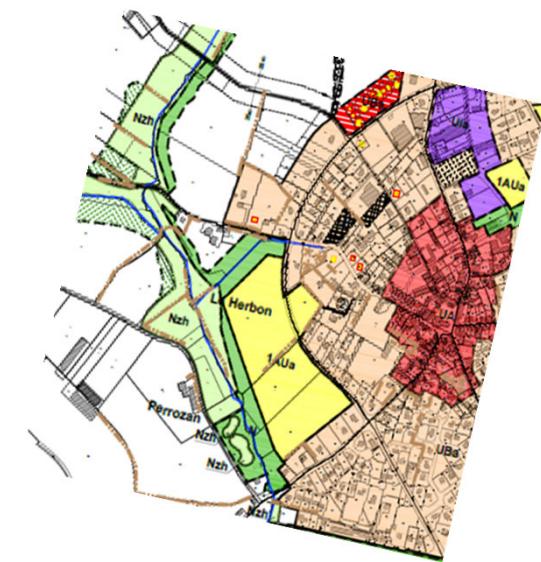


Une construction par étape

4- Règlement

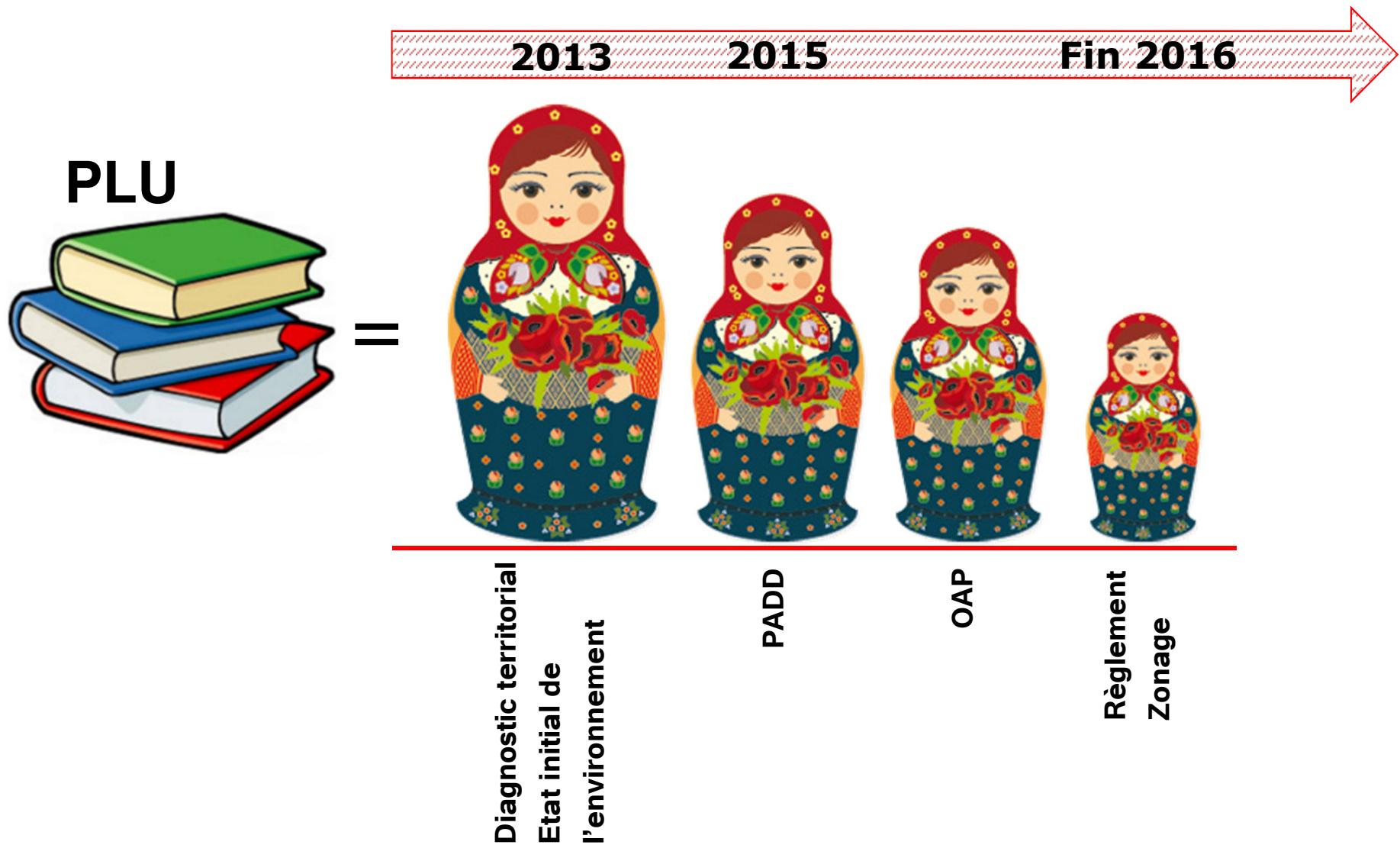


- ▶ Écrit et graphique
- ▶ Zonage en 4 ensembles majeurs
- ▶ Fixe des règles par zonage : hauteur, implantation, gabarit, clôtures, préconisations architecturales...



Une construction par étape

Le phasage



La concertation

Une démarche engagée dans la concertation



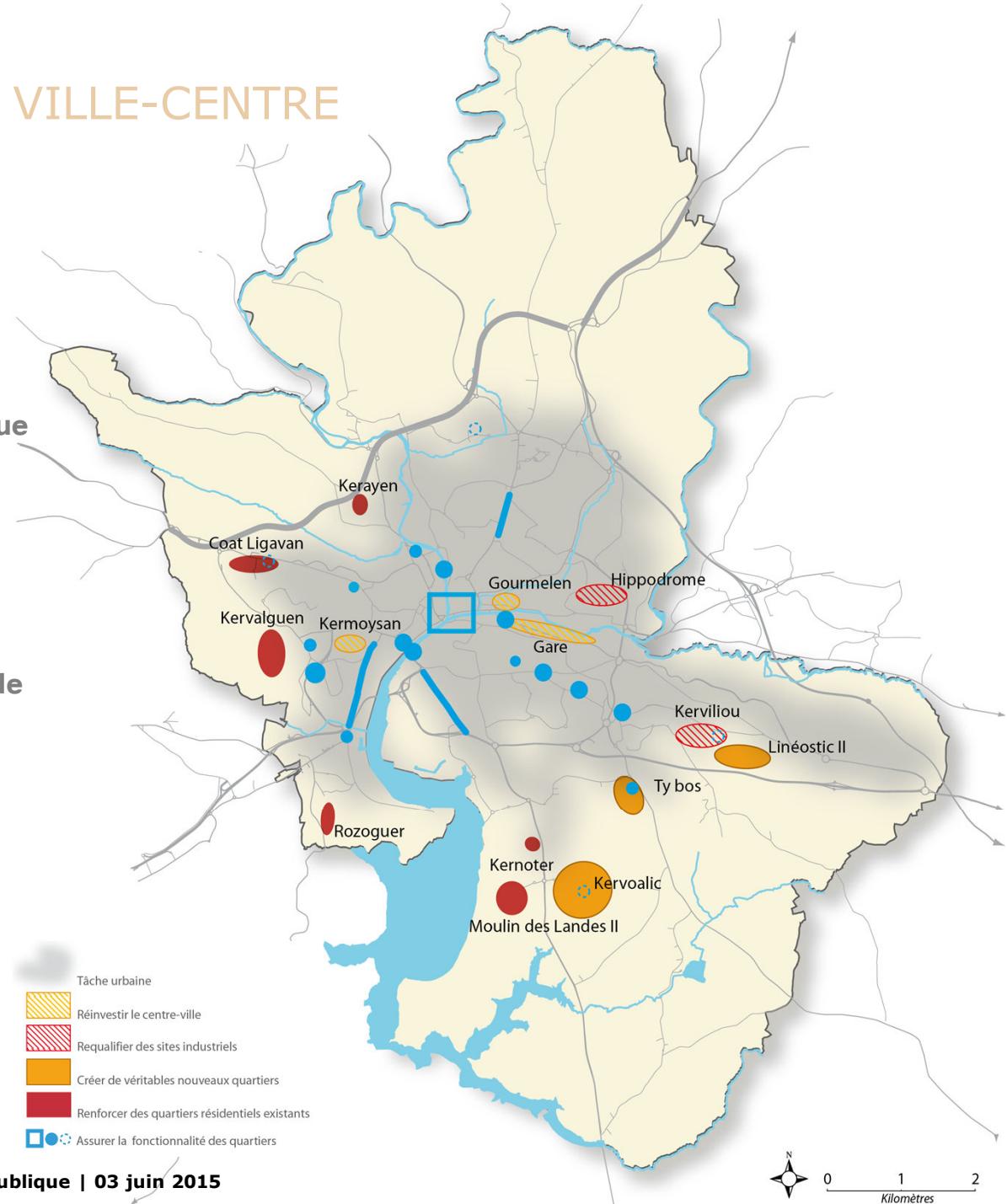
Les modalités de concertation avec les habitants, associations locales, représentants de la profession agricole et autres personnes concernées pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de PLU ont été définies :

- une **exposition** relatant l'état d'avancement du projet en mairie centre et en mairies annexes, accompagnée en mairie centre ainsi que dans chaque mairie annexe, d'un registre d'observations permettant à toute personne intéressée d'émettre un avis ou des suggestions sur le projet,
- une **réunion publique, associant les conseils de quartier** et l'ensemble de la population avant le débat sur le PADD,
- une **réunion publique, avant l'arrêt du PLU, dans chaque quartier (centre-ville / Penhars / Ergué-Armel / Kerfeunteun), avec les conseils de quartier** concernés et l'ensemble de la population.

Les orientations générales du PADD

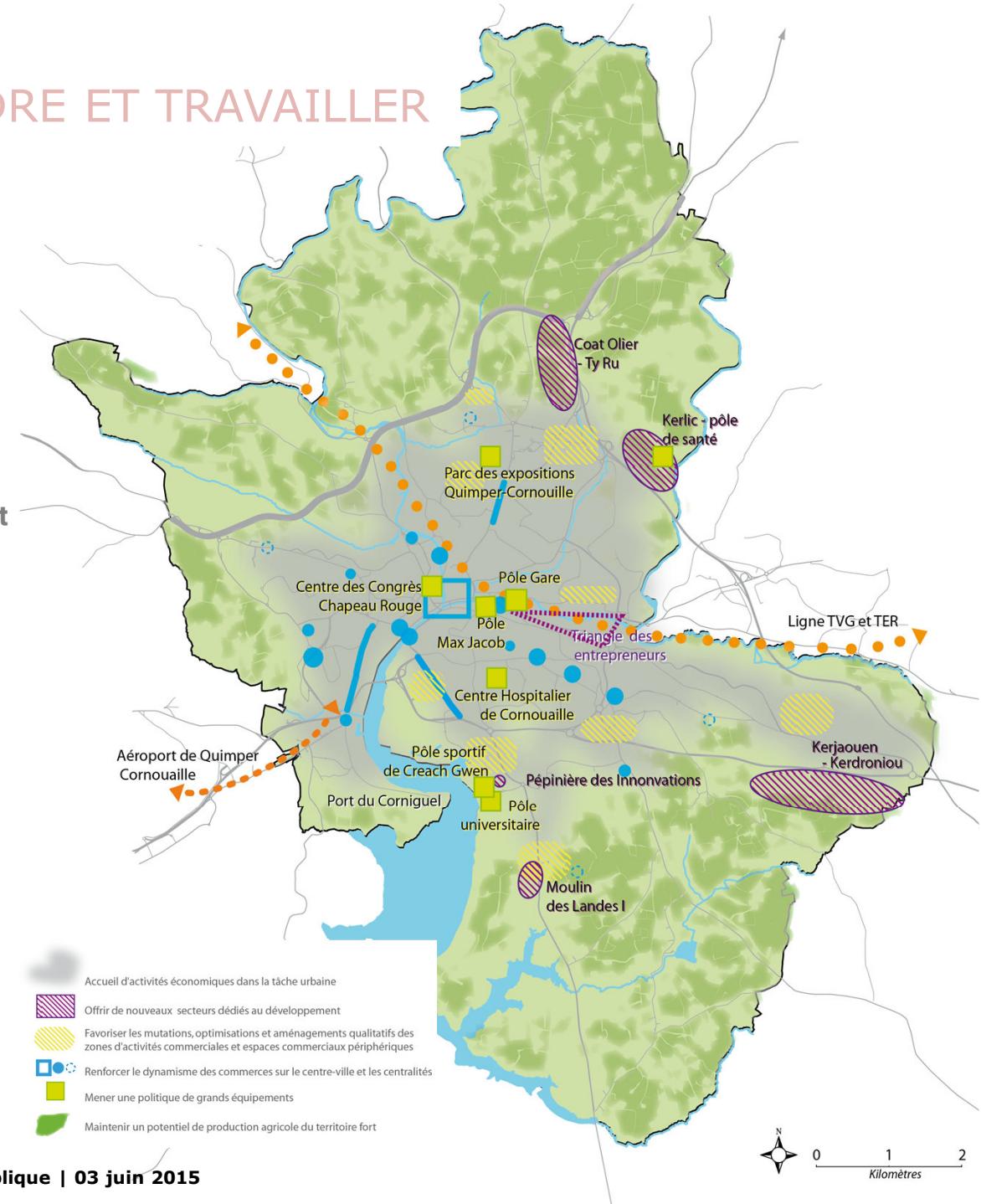
AGIR POUR HABITER LA VILLE-CENTRE

- Accueillir 72 000 habitants en 2030
- Optimiser son cadre de vie
- Affirmer une identité et une dynamique de quartiers
- Offrir un habitat ouvert à toutes les familles et à toutes les générations
- Entreprendre les mutations et créer de nouveaux quartiers



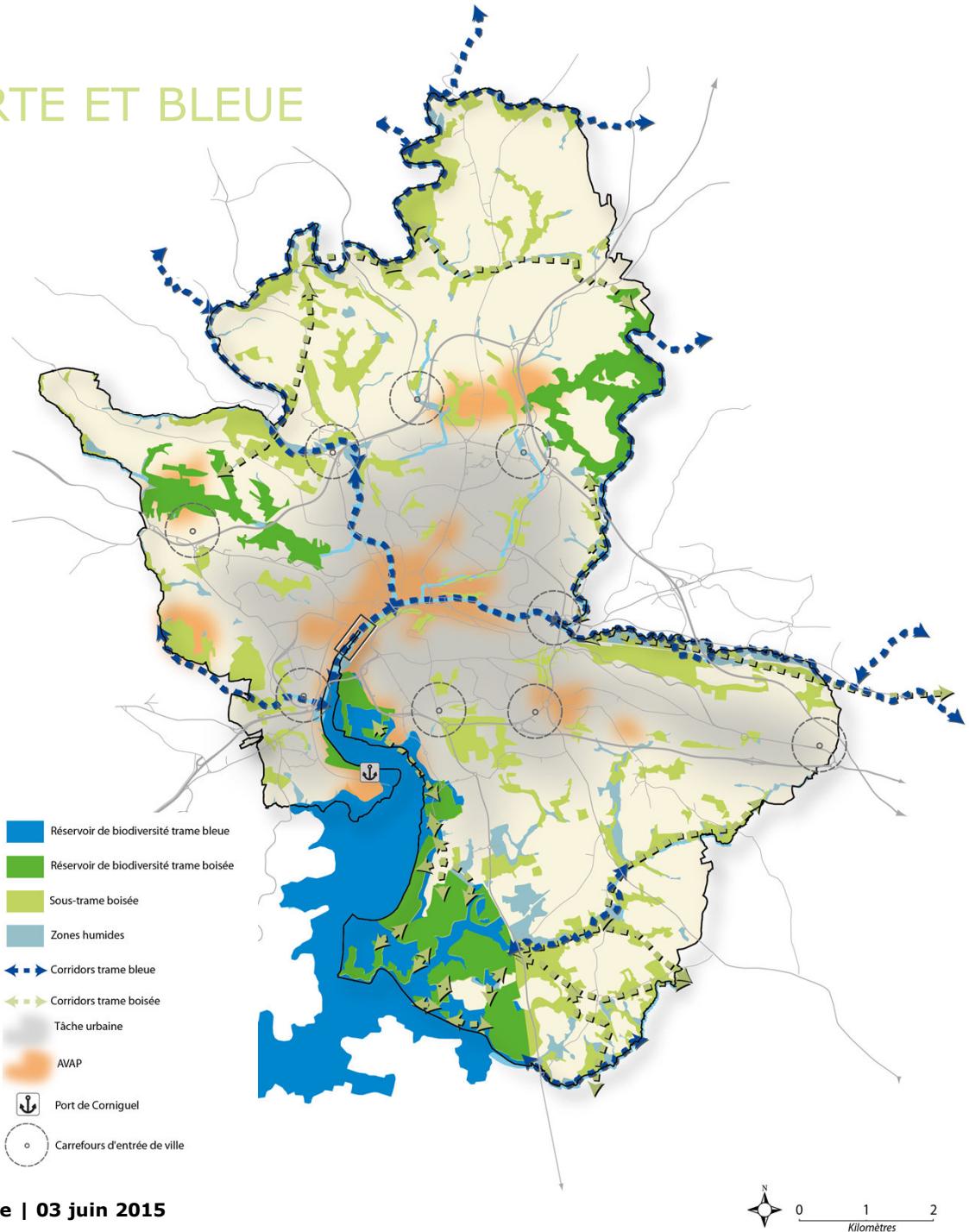
AGIR POUR ENTREPRENDRE ET TRAVAILLER

- Poursuivre la dynamique économique et de création d'emplois sur Quimper
- Se positionner comme le pivot du commerce cornouaillais
- Préserver l'agriculture, l'horticulture et le maraîchage par la limitation de l'étalement urbain
- Cultiver l'identité et l'attractivité de la capitale de la Cornouaille



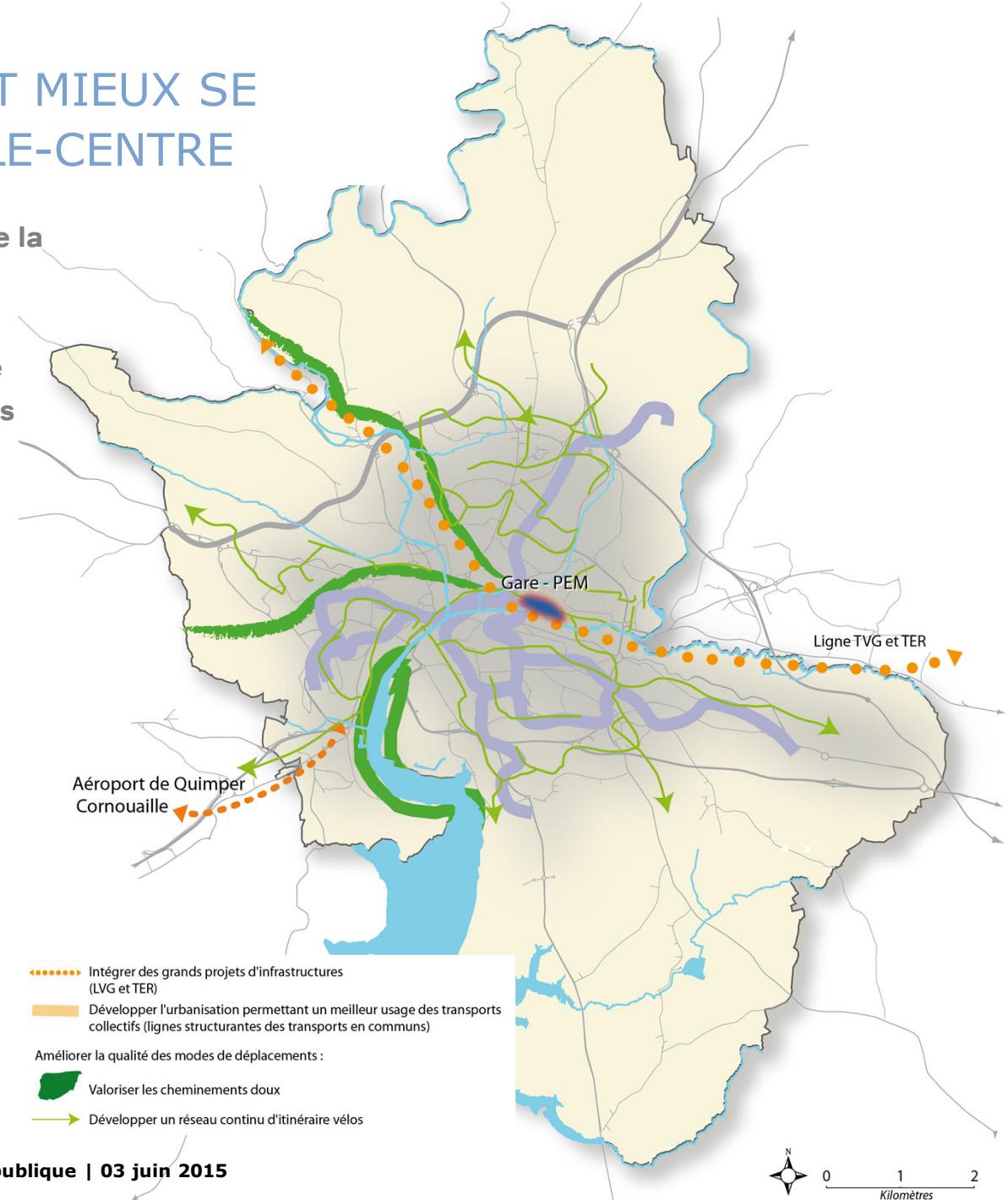
AGIR POUR UNE VILLE VERTE ET BLEUE

- Incrire la transition énergétique au cœur du projet
- Economiser les ressources
- Prévenir les risques, nuisances et pollutions
- Preserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et la biodiversité
- Valoriser le paysage, les vues et perspectives



AGIR POUR ACCÉDER ET MIEUX SE DEPLACER DANS LA VILLE-CENTRE

- Faire de Quimper la porte d'entrée de la Cornouaille
- Articuler le développement de la ville avec la politique des transports et des déplacements
- Améliorer la qualité des modes de déplacements et l'accès au cœur de ville et centralités
- Favoriser l'accessibilité et le développement des communications numériques du territoire



AGIR POUR SA VI(LL)E

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

QUIMPER

quimper.bzh



CITADIA

even
Conseil



PONANT
STRATEGIES
URBAINES